

Vepocalc espresso

Fiche de données de sécurité

gemäss Verordnung (EG) Nr. 2015/830

Date d'émission: 15.04.2013, Date de révision: 08.05.2017*, Version: 5.1



SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	:	Mélange
Nom du produit	:	Vepocalc Espresso
Numéro des articles:	:	430, 346
Type de produit	:	Détartrant

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public

Spec. d'usage industriel/professionnel	:	Détartrant naturel
Utilisation de la substance/mélange	:	Pour machines à café et appareils électriques de toutes marques, récipients etc.

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

VEPOCHEMIE AG
Schleetal-Str. 15, 8143 Stallikon, Dr. Hanspeter Buzek
T +41 43 466 10 60 - F +41 43 466 10 66
info@vepo.ch www.vepo.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
SWITZERLAND	Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum Centre Suisse d'Information Toxicologique, Centro Svizzero d'informazione tossicologica	Freiestrasse 16 Postfach CH-8028 Zurich	145 (24 h) aus dem Ausland: +41 44 251 51 51

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Irrit. 2	H315
Eye Dam. 1	H318

Texte complet des phrases H: voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP)



GHS05

Mention d'avertissement (CLP)	:	Danger. Contient de l'acide lactique.
Mentions de danger (CLP)	:	H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves.
Conseils de prudence (CLP)*	:	P102 Tenir hors de portée des enfants. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et du savon. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON TEL 145 ou un médecin. P501 L'emballage partiellement vide doit être remis à un centre de collecte pour déchets spéciaux.

Vepocalc espresso

Fiche de données de sécurité

gemäss Verordnung (EG) Nr. 2015/830

Date d'émission: 15.04.2013, Date de révision: 08.05.2017", Version: 5.1



2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Acide lactique	No CAS 79-33-4	> 38	H318 Eye Dam. 1 H319 Eye Irrit 2

Textes des phrases H: voir section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après contact avec la peau : Enlever les vêtements contaminés et laver les parties exposées de la peau avec un savon doux et de l'eau.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Consulter un médecin en cas de douleur ou de rougissement.
- Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche immédiatement et abondamment. Boire de l'eau. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation : -

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Tous.
- Agents d'extinction non appropriés : -

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : -
- Danger d'explosion : -

5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : -
- Protection en cas d'incendie : Habituel.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Aucune spéciale.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

- Équipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
- Procédures d'urgence : Aérer la zone.

Vepocalc espresso

Fiche de données de sécurité

gemäss Verordnung (EG) Nr. 2015/830

Date d'émission: 15.04.2013, Date de révision: 08.05.2017", Version: 5.1



6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter que le produit ne se répande dans les canalisations, le sol ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber les restes au moyen de liants et les éliminer conformément aux dispositions légales en vigueur. Pour terminer, rincer avec beaucoup d'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

-

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Pendant le travail, porter des gants et des lunettes de protection.
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Porter de gants en caoutchouc.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques :
Conditions de stockage : Bien fermé dans un endroit frais et aéré.
Produits incompatibles : -
Matières incompatibles :

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuelle : Eviter toute exposition inutile.
Protection des mains : Gants en caoutchouc ou en plastique
Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité.
Protection des voies respiratoires : Porter un masque approprié.
Autres informations : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide
Couleur : Incolore, clair
Densité : 1.1
pH : 1.0

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

-

10.2. Stabilité chimique

Stable. Neutralisé par des alcalis.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

-

10.4. Conditions à éviter

-

10.5. Matières incompatibles

-

Vepocalc espresso

Fiche de données de sécurité

gemäss Verordnung (EG) Nr. 2015/830

Date d'émission: 15.04.2013, Date de révision: 08.05.2017", Version: 5.1



10.6. Produits de décomposition dangereux

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	:	Non destiné à la consommation humaine.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	:	Irritant au contact prolongé avec la peau.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	:	Provoque des lésions oculaires graves
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	:	Non classé
Mutagenicité sur les cellules germinales	:	Non classé
Cancérogénicité	:	Non classé
Toxicité pour la reproduction	:	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	:	Non classé

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité	Ne contient pas d'ingrédients qui doivent être décomposer biologiquement.
------------------------------	---

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
------------------------------	-------------

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

: Eviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets (consommateur)	:	Eliminer l'emballage entièrement vidé avec les déchets ménagers. Ramener les emballages partiellement vidés dans une déchetterie pour déchets spéciaux.
Ecologie - déchets	:	Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA

14.1. Numéro ONU

N° UN	:	non réglementé
N° UN (IATA)	:	non réglementé
N° UN (IMDG)	:	Non réglementé

Vepocalc espresso

Fiche de données de sécurité

gemäss Verordnung (EG) Nr. 2015/830

Date d'émission: 15.04.2013, Date de révision: 08.05.2017", Version: 5.1



SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Ne contient pas de substance candidate REACH

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Provoque des brûlures. Irritant pour les voies respiratoires.

SECTION 16: Autres informations

- Sources des données : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.
- Autres informations : Les présentes indications sont conformes à nos connaissances et à nos expériences sans qu'il ne soit cependant possible de fournir une quelconque garantie. Personne responsable du présent feuillet technique de sécurité: Dr. Hanspeter Buzek.

Textes des phrases H- et EUH:

H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

*Réglage du règlement (CE) no. 453/2010 au (CE) no. 2015/830.